



La feuille est consultable sur le site Internet une semaine avant sa distribution par la Poste

Agenda Prochaine parution : 6 janvier 2020 Date dépôt des articles le 16 décembre



- 7 décembre (10h30).....Atelier de Noël (couronne en tissu)... Bibliothèque
- 13 décembre (20h).....La Guernette : Assemblée générale .. La Caozerie
- 18 décembre (16h30) Les contes de Dame Tartine..... Bibliothèque
- 15 décembre (14h30) Tournicoti : Le Loto des couleurs Espace Glenmor
- 21 décembre (10-12h).....APEL N-D : Collecte de papier..... Atelier communal
- 10 janvier (19h) Cérémonie des vœux du maire Espace Glenmor

Le Maire, les membres du conseil municipal et le personnel communal vous souhaitent de joyeuses fêtes de fin d'année.

Pour poursuivre les festivités, la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire et du conseil municipal se déroulera **le vendredi 10 janvier 2020 à 19h** à la salle Glenmor.

Vous êtes tous cordialement invités et nous vous y attendons nombreux.



Bonnes fêtes de fin d'année

Panneau Pocket

Téléchargez l'application PanneauPocket !

La commune s'est abonnée au service PanneauPocket afin de transmettre aux habitants des informations en continu sur leur téléphone portable.

Pour être avisé dès que possible, voire en temps réel, d'un événement exceptionnel à caractère d'urgence ou de danger tel que les alertes météo (inondations, vents violents...), un accident, une coupure d'électricité..., d'une animation prochaine ou autre annonce d'actualité.

Simple et efficace, l'objectif est d'avoir à portée de main partout et à tout moment toutes les informations de la commune.

Le dispositif est facile à installer et à utiliser par tous ! Rendez-vous sur l'App store ou Google play de votre téléphone.

Retrouvez la marche à suivre d'installation sur le site de la commune ou sur la feuille du mois de novembre.

PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION

Restez INFORMÉ PRÉVENU ALERTÉ

OFFERT PAR VOTRE MAIRIE

Obligations liées aux prochaines élections

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020. A cette occasion, de nouvelles modalités d'inscription sur les listes électorales vont être appliquées.

Ce qui change pour ces élections :

- L'inscription est désormais possible jusqu'à 6 semaines du scrutin. Pour les municipales 2020, il sera possible de s'inscrire sur les listes électorales **jusqu'au 7 février 2020** (contrairement à la règle précédente qui imposait l'inscription avant le 31 décembre de l'année précédant le scrutin). La date du 31 décembre n'est donc plus impérative.
- La possibilité pour le citoyen de vérifier lui-même sa situation électorale directement en ligne. Avec la mise en place du répertoire électoral unique, dont la tenue est confiée à l'INSEE, chaque citoyen pourra vérifier qu'il est bien inscrit sur les listes électorales et connaître son bureau de vote directement en ligne sur l'adresse : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- L'inscription en ligne généralisée. Chaque citoyen, quelle que soit sa commune de domiciliation, pourra s'inscrire directement par Internet sur le site [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Pour être informé de ces changements, Info-public.fr a réalisé un document d'information à destination des citoyens. Retrouvez toutes les informations liées aux élections municipales sur le site : [info-public.fr/municipales-2020](https://www.info-public.fr/municipales-2020)

Mairie

Permanence adjoints

de 9h30 à 12h les jours suivants :
7 décembre Nadia ZAID
21 décembre Patrice PROVOST
ou sur rendez-vous

Voirie : VC n°2 barrée

Suite à une chute de pierres le 10 novembre dernier, la voie communale n° 2 longeant la Vilaine entre la Mare aux mortiers et Saint Malo de Phily est fermée à la circulation par arrêtés municipaux (sauf accès riverains). Nous vous demandons de respecter cette interdiction pour éviter tout risque d'accident.

APPARTEMENT T1BIS À LOUER

Surface : 33 m²
Loyer avec charges : 204,53 €
Adresse : 21 rue des Bateliers 35580 St-Senoux
Date de disponibilité : 01/12/2019
Pour plus de renseignements, veuillez contacter la mairie.



Horaires

Mairie

Lundi : 14h à 17h - Mardi : 9h30 à 12h
Mercredi : 9h30 à 12h - Jeudi : 9h30 à 12h
Vendredi : 9h30 à 12h - 1^{er} et 3^e samedis : 9h30 à 12h

Bibliothèque

Mardi : 16h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)
Mercredi : 10h30 à 12h et 15h à 18h
Jeudi : 16h30 à 18h30 (hors vacances scolaires)
Samedi : 10h30 à 12h
1^{er} dimanche du mois : 10h30 à 12h

Déchetterie

Lundi et mercredi : 14h-17h
Vendredi et samedi : 9h-12h et 14h-17h

Diton galo du mouéz de Decembr
« A la Noué, les jouselonjent d'un pàs d'oué. »



Oué : une oie
A Noël les jours commencent seulement à rallonger, mais très peu.
Source « la pllée qi chet, la pllée qi mouille – Régis Auffray »

Bibliothèque



Couronne en tissu

Samedi 7 décembre à 10h30

Atelier de Noël animé par Laurence Lejeune
De 8 ans à 100 ans.

Participation : 1.50 €

Dame Tartine et la mère Noël

Mercredi 18 décembre à 16h30

Leurs histoires de Noël et un chocolat chaud.
À partir de 3 ans

■ S'inscrire à la bibliothèque au 02 99 57 82 11
ou à biblio.stsenoux@wanadoo.fr

La Guernette



Assemblée générale

La réunion pour l'assemblée générale de la Guernette aura lieu le **13 décembre 2019** à l'ancienne mairie salle du bas à 20h

Tournicoti



Tournicoti organise **Dimanche 15 décembre 2019**, le LOTO DES COULEURS à la Salle Albert Poulain à 14h30. 2€ la carte, nombreux lots à gagner, enfants de 2 jusqu'à 10 ans accompagnés d'un adulte. Sur réservation, places limitées, renseignements 02.99.57.87.40 ou 06.01.72.54.07.

Déclarez vos ruches

Entre le 1^{er} septembre et le 31 décembre

- Une obligation annuelle pour tout apiculteur, dès la première colonie d'abeilles détenue.
- Toutes les colonies d'abeilles sont à déclarer, qu'elles soient en ruches, ruchettes ou ruchettes de fécondation.



Permanences

Assistante sociale

Sur rendez-vous au CDAS de Guichen

Tél : 02 99 52 02 22

Architecte conseil

Sur rdv (Mairie de Guichen : 02.99.05.75.75)

Mission Locale

Sur RDV - Tél. 02 99 57 05 85

Les lundis : 9h00 à 12h30/ les mercredis, jeudis et vendredis : 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h30.
RESO, 26 rue du Commandant Charcot à Guichen.

ADM

3 rue de la Combe Janic - Bourg des Comptes.
Tél. 02 99 52 19 31

Point Accueil Emploi

Avec ou sans RDV : tél : 02.99.57.00.09

Point Accueil Emploi - Le Résé

26 r. du Commandant Charcot - Guichen

isabelle.lebourdais@vallonsdehautebretagne.fr

catherine.poussanoff@vallonsdehautebretagne.fr

Député

Sur rdv uniquement au 06.78.54.42.52

Conciliateur de justice

Sur rdv (Mairie de Guichen : 02.99.05.75.75)

Conseillers départementaux

Conseillers départementaux, sur rdv :

Mme Michèle MOTEL (06.88.56.70.46)

M. Roger MORAZIN (06.76.41.92.41)

Chantier International des jeunes de St-Senoux

Chantier International : des jeunes de Saint-Senoux s'investissent. Votez pour les aider. Retrouvez l'information sur le site de la commune.

Des jeunes du territoire (Maëlys HERVE, Olivier MUSSET, Charlène LEGAL, Thomas CHEVALIER) vont mettre en place, l'été prochain, un chantier international sur les communes de Saint-Senoux et Saint-Malo-de-Phily. Une première rencontre a eu lieu en mairie de Saint-Senoux, en présence des Maires de Saint-Malo-de-Phily et Saint-Senoux qui leur ont confirmé leur soutien sur ce projet.

Pour monter financièrement l'opération, ils participent au prix organisé par la fondation d'entreprise Go&Live.

Le Prix "Apprenez le Monde" va permettre de

donner vie à des projets humanitaires, artistiques, écologiques ou éducatifs, imaginés par des jeunes de tous horizons.

Le Lauréat se verra remettre une enveloppe de 10 000 € afin de l'aider à financer son projet. Deux prix "coups de cœur" seront également récompensés avec la somme de 1 000 €.

Nous vous invitons donc vivement à découvrir et liker la vidéo de présentation du projet disponible sur YouTube : « Projet : U.V.P. (Union of Volunteers of the Planet) ».

Partage des projets et vote sur la chaîne YouTube de la Fondation. Vote du jury parmi les projets les plus populaires jusqu'au 31/12/2019. Bonne chance à eux ! N'hésitez pas à faire suivre ce message à vos amis.



Entretien des haies et fossés

Vérifiez vos haies pour vous assurer que les branches d'arbre n'entravent pas le bon fonctionnement des lignes électriques et téléphoniques : élaguez si nécessaire et abattez l'arbre s'il risque de tomber et de provoquer une gêne pour la circulation des piétons et des véhicules. S'agissant des fossés, il est également demandé à tout riverain de maintenir le libre écoulement

des eaux s'écoulant sur sa propriété (article 640 du Code Civil). Vous devez donc ramasser les embâcles pouvant gêner la circulation de l'eau (feuilles mortes, branchages, détritus...) et nettoyer les ouvrages de franchissement (buses et grilles) afin de ne pas créer de bouchons hydrauliques pour éviter tout débordement notamment sur les routes.

Services de garde

Médecin

En semaine le soir : tél au 15 qui indiquera le médecin de garde. Le week-end : avant 20h téléphoner à la maison médicale de Messac au 02.99.92.36.94 ; après 20h téléphoner au 15.

Pharmacies

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile : tél 3237

7 et 8 décembre

Flori - Lefeuve - Guignen

14 et 15 décembre

Gouinguenet-Guilbaud

Bourg des Comptes

21 et 22 décembre

Guinchart - Maure de Bretagne

24 et 25 décembre

Papet - Morillon - Bain de Bretagne

28 et 29 décembre

Lemaire - Pipriac

31 décembre et 1er janvier

Flori - Lefeuve - Guignen

4 et 5 janvier

Flori - Lefeuve - Guignen



Planning décembre

Jeu 5 randonnée

Mer 11 club anniversaire

Mer 18 club et bûche

Jeu 19 randonnée

